

LES GRÈVES dans notre région

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)
Sauf les cris et les chants, aucun incident n'est à signaler, tant à l'entrée des grévistes qu'à la sortie, où les manifestants se renferment en cortège, par les rues Solferino et d'Ardenne, place Vanhacker, où eut lieu la dislocation.

Les pourparlers continuent

Dans la Métallurgie, s'il n'y a pas eu de réunion mixte, les conversations séparées continuent et les divers moyens susceptibles d'établir un accord entre les patrons et les grévistes sont envisagés jour à jour. Des réunions mixtes sont d'ailleurs prévues pour le cours de la semaine.

En ce qui concerne le Textile, M. Bauche, secrétaire du Syndicat, a écrit hier à M. le Préfet du Nord pour qu'une entrevue mixte avec le syndicat patronal ait lieu dans le plus bref délai.

M. Langeron, préfet du Nord, a immédiatement transmis cette lettre au syndicat patronal.

Des décisions du Syndicat des Dessinateurs Lillois

Le Syndicat national des Dessinateurs de l'industrie de la région lilloise s'est réuni le 29 juillet en assemblée générale et après exposé et discussion, des décisions ont été prises à l'unanimité, savoir :

1° Que la loi sur les Assurances sociales apporte aux salariés des charges très lourdes directement et indirectement et que le système d'asservissement des travailleurs ;

2° L'identité des intérêts des dessinateurs et des techniciens en général avec ceux de l'ensemble des salariés ;

3° Considérant que la lutte menée actuellement dans la région lilloise par les ouvriers sert directement les intérêts de la collectivité des salariés et, en conséquence, leur solidarité ;

4° De manifester par la présente résolution leur opposition au mouvement ouvrier en cours dans la région lilloise ;

5° Devant la hausse incessante du prix de la vie, l'absence d'augmentations de salaires et l'absence de prévisions d'un prélèvement sur les salaires en application de la loi sur les assurances sociales, de réclamer une augmentation générale et immédiate de 15 % par mois ;

6° Changer le comité régional du Syndicat des Dessinateurs et l'U. S. T. ;

7° De faire le maximum d'efforts pour élargir dans une action revendicative immédiate les techniciens (contrôleurs et agents techniques) de la région lilloise ;

8° D'entrer immédiatement en relations avec les dirigeants du mouvement ouvrier, pour étudier en accord avec eux la meilleure tactique d'action commune dans l'intérêt collectif. — Adopté à l'unanimité.

A MARCO-EN-BARCEUL

Une partie du personnel de la Colonnière de Fives, soit 230 ouvriers, n'ont pas repris le travail hier matin à l'usine de la rue d'Héroclou, à Marco-en-Barceul.

A ROUBAIX - TOURCOING

Les syndicats ouvriers cégétistes du Textile ont demandé audience à M. le ministre du Travail, qui les recevra ce matin.

A l'issue de cette entrevue, le ministre s'entretiendra avec le représentant du Consortium patronal.

A ARMENTIERES

La situation n'a guère changé. Les grévistes assistent chaque jour, nombreux, à la réunion syndicale et en retour, envoient régulièrement des délégués à la grève.

Nous avons fait allusion hier à une reprise probable des négociations. Nous pourrions même ajouter aujourd'hui que c'est chose faite, car si les parties ne se sont pas rencontrées pour discuter à nouveau, nous savons que les entretiens ont repris. Des lettres ont été échangées et il est permis d'espérer que les parties pourraient trouver le chemin qui mènerait à un accord. Si les faits se précipitent, il serait encore possible d'arriver à une entente qui permettrait la reprise du travail pour le 4 août. Dans le cas contraire, ce serait le chômage certain jusqu'au 18 août, en raison des huit jours de fêtes communales, qui auront lieu du 9 au 17 août.

A BAILLEUL

A la scierie mécanique Dufour et Aerts les délégués du personnel ont mercredi matin, à 8 h. 30, présenté aux patrons une demande d'augmentation de salaires, devant le refus de la part des patrons, les ouvriers, au nombre de 38, ont quitté l'usine.

A LA GORGUE-ESTAIRES

La situation est toujours la même; les manifestations se poursuivent chaque jour, sans créer d'incidents. Mardi et mercredi, un groupe de citoyens, de commerçants et de cultivateurs avait pris la tête du cortège et le défilé eut lieu aux accents de l'« Internationale ».

Devant la situation qui se prolonge beaucoup de chômeurs sont partis à Merville en quête de travail; d'autres travaillent aux champs.

A HAZEBROUCK

A l'issue de la manifestation qui s'est déroulée mardi soir, une réunion a eu lieu dans la salle du bar de Merville, au cours de laquelle un ordre du jour a été voté dans lequel les ouvriers et ouvrières donnent mandat à leurs délégués de solliciter une audience auprès des industriels et de demander au syndicat « afin de discuter et faire valoir la nécessité d'obtenir une augmentation de salaires ».

Si aucune décision n'est prise pour jeudi soir, il a été décidé qu'une nouvelle manifestation aurait lieu.

A DENAIN

Le mouvement de grève s'est encore amplifié hier, dans les établissements Cail, à

11 h., environ 1.500 ouvriers avaient abandonné les ateliers.

À 10 h., au cours d'une réunion à la Bourde du Travail, à laquelle assistaient 800 à 900 ouvriers, la continuation de la grève a été votée. Le principe de l'entraide entre les syndicats confédérés, unitaires et libres qui avait été admis la veille, au cours d'une réunion à la mairie, a été réajusté par les unitaires. Ils se sont déclarés contre les assurances sociales.

Un délégué a été nommé par la direction des établissements Cail qui a opposé une fin de non-recevoir aux revendications des grévistes.

L'après-midi continue à être le plus complet en ville.

Les Assurances sociales et le coût de la vie

Une circulaire du ministre du Commerce aux présidents des syndicats commerciaux

M. P.-E. Flandin, ministre du Commerce, a adressé une circulaire aux présidents des grands syndicats en ce qui concerne l'application de la loi sur les assurances sociales. Cette circulaire dit, notamment :

« Il m'est signalé qu'un certain nombre de commerçants et d'industriels ont majoré ou seraient en train de majorer leurs prix en raison de la mise en application de la loi sur les assurances sociales. Les majorations dont il s'agit, et dont certaines sont annoncées comme étant que la préface d'augmentations ultérieures, sont généralement hors de proportion avec le coût de la vie. J'appelle votre attention sur ce chiffre d'affaires, la charge de la cotisation patronale. C'est ainsi que cette cotisation, qui représente au maximum 5 % de ce chiffre est, dans certaines industries, prélevée à une hausse des prix atteignant parfois 40 %.

« Ces majorations absolument injustifiées et d'ailleurs contraires — je me plais à le reconnaître — aux directives données par la grande majorité des Chambres syndicales, ne peuvent que provoquer artificiellement une élévation brusque et générale du coût de la vie, et tendent en même temps à décourager l'effort accompli par les U.V.V.'s, pour...

« Le gouvernement, en effet, ne saurait admettre qu'une loi destinée à donner à la masse laborieuse de notre pays de saines garanties de sécurité soit indirectement mise en échec par des majorations, qui aboutissent à une augmentation générale du coût de l'existence, porteraient atteinte aux intérêts généraux de la nation. Il décide, en conséquence, de prendre des mesures énergiques en vue d'éviter toute hausse qui, provenant d'initiatives individuelles ou collectives, prendrait prétexte des charges provoquées par les assurances sociales. Il vous prie de vous adresser à ce point.

« Le gouvernement, en effet, ne saurait admettre qu'une loi destinée à donner à la masse laborieuse de notre pays de saines garanties de sécurité soit indirectement mise en échec par des majorations, qui aboutissent à une augmentation générale du coût de l'existence, porteraient atteinte aux intérêts généraux de la nation. Il décide, en conséquence, de prendre des mesures énergiques en vue d'éviter toute hausse qui, provenant d'initiatives individuelles ou collectives, prendrait prétexte des charges provoquées par les assurances sociales. Il vous prie de vous adresser à ce point.

« Le gouvernement, en effet, ne saurait admettre qu'une loi destinée à donner à la masse laborieuse de notre pays de saines garanties de sécurité soit indirectement mise en échec par des majorations, qui aboutissent à une augmentation générale du coût de l'existence, porteraient atteinte aux intérêts généraux de la nation. Il décide, en conséquence, de prendre des mesures énergiques en vue d'éviter toute hausse qui, provenant d'initiatives individuelles ou collectives, prendrait prétexte des charges provoquées par les assurances sociales. Il vous prie de vous adresser à ce point.

Barataud va-t-il demander la révision de son procès ?

Il a été question ces jours derniers d'une lettre parvenue à Limoges dans laquelle Charles Barataud condamné aux travaux forcés à perpétuité pour le meurtre du chauffeur Faure manifestait son désir de demander la révision de son procès ou dénoncer le vrai coupable.

A ce propos, M. Allégret, l'ancien défenseur de Barataud, a déclaré qu'il possédait des documents susceptibles qu'il n'ont été remis par Barataud et dont il ne doit pas rendre compte, mais que dans la dernière lettre adressée à son père, Barataud a énoncé son silence à propos de son projet de révision. On ne peut donc pas dire que Barataud n'a rien redit de son projet de révision. Il a dit qu'il attendait ses instructions et l'agrément de la direction de la prison de la ville qui lui est faite; sa santé physique s'est améliorée.

Le gérant d'un journal communiste condamné

A la requête du général Laguerre, commandant la 12e région, le tribunal correctionnel de Lille a condamné par défaut pour injures, M. Moures, gérant du « Travailleur du Centre », organe communiste, à deux mois de prison et 300 fr. d'amende, et à 10.000 fr. de dommages-intérêts.

La reconnaissance disparue

En échange du reçu des 180.000 francs fictifs Sonnevillais remis à M. Breem, la reconnaissance attestant de sa totale propriété, M. Breem accuse son ex-ami de lui avoir dérobé le document.

Ce n'est pas tout, car la tombe de sa fille, le jour dit Sonnevillais, cette lettre n'a jamais existé.

Mme Pierpon s'explique

C'est au tour de Mme Pierpon, une femme d'une cinquantaine d'années, très forte de taille, mais encore assez élégante d'allure et surtout de vêtements.

M. Spriet, dès le début de l'interrogatoire : « Vous êtes toujours pourquoi Mme Pierpon est là ? »

Mme Pierpon. — Moi aussi.

Le ministère public. — Qui a écrit à M. Breem ?

Mme Pierpon. — C'est moi.

Le ministère public. — Vous écrivez les lettres, vous détenez les clés de la maison, vous êtes un instrument, un complice, n'est-ce pas ?

Mme Pierpon. — Oui, mais c'est M. Breem qui a écrit à M. Breem.

On parle de culture de choux-fleurs. Mme Pierpon déclare ses propriétés et les vante.

Le président. — Il faudra bien soigner vos couches de petits choux-fleurs.

Les témoins

Les avocats s'interpellent. M. Spriet arpeute la salle, dit et redit que M. Sonnevillais semble effrayé derrière M. Sergeant.

M. Breem glisse d'incalculables questions que reprendra aussitôt son avocat, mais les débats ne connaissent rien de nouveau.

En tout cas, il manque une preuve, une petite preuve qui écartera le faisceau de présomptions qui a relégué l'accusation.

— Il faudrait la reconnaissance, dit judicieusement le président; elle a été volée et c'est là le départ de toute affaire.

On appelle les premiers témoins. La salle se déride.

M. Prieux, le premier cité, « par priorité » car il doit prendre le train de 15 heures,

Une ténébreuse affaire d'abus de confiance et de vol de documents en correctionnelle à Boulogne

Il s'agit de l'achat, par un officier ministériel de Tourcoing, en association avec un châtelain de Tilques, d'une usine désaffectée, de Serques

Le Tribunal correctionnel de Boulogne a eu à débiter une affaire d'abus de confiance qui opposait un officier ministériel de Tourcoing, M. Breem, à un châtelain de Tilques, M. Sonnevillais et sa compagne, Mme Pierpon. Depuis six mois, le châtelain est en prison provisoire, depuis la mort de son fils, M. Albert, victime d'un effort de déboulage, un châtiment de cette ténébreuse affaire.

Elle est venue hier devant la justice. Les débats retardés par un assez grave accident d'automobile ne commencent qu'à 18 h. 30. La séance se poursuit tard dans la nuit, dans une atmosphère enfumée, dans une ambiance de nervosité, que l'obscurité de toute l'affaire n'était pas pour apaiser.

Il serait assez fastidieux de raconter l'affaire dans tous ses détails que, comme le trouvera le lecteur, nous ne faisons que résumer un peu de lumière dans ce débat ténébreux.

En quelques lignes, voici de quoi il s'agit : M. Breem, un officier ministériel de Tourcoing avait acheté une usine désaffectée à Serques, seul ou en association avec un châtelain de Tilques et à la suite d'une plainte pour abus de confiance déposée par M. Breem, un beau jour apparut que M. Sonnevillais avait vendu le matériel, ce dernier et sa compagne furent inculpés de vol et d'abus de confiance.

L'audience

A l'audience, M. Sergeant expose le point de vue du plaignant, M. Spriet et Minet défendent les intérêts des châtelains.

Dès le début de l'audience, le président met les auditeurs à l'aise. « L'affaire est passablement embrouillée, dit-il, je ne la rappellerai pas. Un point capital est d'ailleurs : la nature du contrat qui liait les deux parties, contrat de cession ou contrat de gérance ? »

Et Sonnevillais, de passer sur la sellette. Trente-six ans, petit mais râblé, des yeux à fleur de peau et un visage maigre, il réplique clairement. Deux fois, il se récrie : « D'abord, la substitution du contrat qui l'aurait liée à M. Breem; ensuite, l'abus de confiance et vol qui en découlerait, c'est-à-dire; la grosse affaire.

Sonnevillais faisait dans sa propriété de Tilques et dans la culture des choux-fleurs. Un jour Breem lui aurait proposé d'acheter l'usine d'une société adoulaire en faillite. « Pour moi, le matériel, dit-il, soit 80.000 francs; pour lui, le terrain, les immeubles, 300.000 francs. L'affaire se serait corsée au moment du versement des fonds.

« J'ai versé 80.000 francs à M. Breem, il devait donc payer le tout.

Le président. — Ou est le reçu ?

— Je l'ai échangé le 12 octobre contre un autre reçu de 180.000 francs.

— C'est assez bizarre.

— Non, Breem avait dit qu'il ne voulait pas que sa clientèle sache qu'il faisait des affaires avec un homme qui n'est pas un homme de bien, conclut en mon nom pour 180.000 francs, mais il m'a dit qu'il verserait le reliquat, soit 200.000 francs, en sous-main au notaire. »

Il s'agit donc maintenant de savoir si Sonnevillais a pu avoir 80.000 francs en sa possession. L'accusé l'affirme.

L'avocat de M. Breem intervient :

M. Sergeant. — Mon client a dû emprunter 80.000 francs pour payer, c'est donc qu'il n'a pas reçu d'argent de Sonnevillais.

L'atmosphère s'échauffe.

M. Spriet donne un sens nouveau à l'affaire, parlant d'une plainte conventionnelle contre M. Breem.

Est-ce un coup de théâtre ? Il le promet.

Le parcour général à Aulnoye

Ce concours, organisé au Stade des Cheminots d'Aulnoye, par le C.S.C.A., a remporté un très grand succès. Environ 80 athlètes prirent part à cette intéressante compétition, qui donna le classement suivant :

1. Housselle (Bellemont) parcourut général 2 m. 30 s.; 2. Housselle remporta la coupe du C.S. Cheminots d'Aulnoye; 3. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 4. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 5. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 6. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 7. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 8. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 9. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 10. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 11. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 12. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 13. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 14. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 15. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 16. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 17. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 18. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 19. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 20. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.

ATHLETISME

LE PARCOURS GENERAL A AULNOYE

Ce concours, organisé au Stade des Cheminots d'Aulnoye, par le C.S.C.A., a remporté un très grand succès. Environ 80 athlètes prirent part à cette intéressante compétition, qui donna le classement suivant :

1. Housselle (Bellemont) parcourut général 2 m. 30 s.; 2. Housselle remporta la coupe du C.S. Cheminots d'Aulnoye; 3. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 4. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 5. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 6. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 7. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 8. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 9. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 10. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 11. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 12. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 13. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 14. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 15. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 16. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 17. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 18. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 19. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 20. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.

ATHLETISME

LE PARCOURS GENERAL A AULNOYE

Ce concours, organisé au Stade des Cheminots d'Aulnoye, par le C.S.C.A., a remporté un très grand succès. Environ 80 athlètes prirent part à cette intéressante compétition, qui donna le classement suivant :

1. Housselle (Bellemont) parcourut général 2 m. 30 s.; 2. Housselle remporta la coupe du C.S. Cheminots d'Aulnoye; 3. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 4. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 5. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 6. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 7. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 8. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 9. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 10. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 11. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 12. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 13. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 14. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 15. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 16. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 17. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 18. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 19. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 20. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.

ATHLETISME

LE PARCOURS GENERAL A AULNOYE

Ce concours, organisé au Stade des Cheminots d'Aulnoye, par le C.S.C.A., a remporté un très grand succès. Environ 80 athlètes prirent part à cette intéressante compétition, qui donna le classement suivant :

1. Housselle (Bellemont) parcourut général 2 m. 30 s.; 2. Housselle remporta la coupe du C.S. Cheminots d'Aulnoye; 3. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 4. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 5. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 6. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 7. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 8. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 9. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 10. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 11. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 12. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 13. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 14. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 15. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 16. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 17. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 18. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 19. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 20. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.

ATHLETISME

LE PARCOURS GENERAL A AULNOYE

Ce concours, organisé au Stade des Cheminots d'Aulnoye, par le C.S.C.A., a remporté un très grand succès. Environ 80 athlètes prirent part à cette intéressante compétition, qui donna le classement suivant :

1. Housselle (Bellemont) parcourut général 2 m. 30 s.; 2. Housselle remporta la coupe du C.S. Cheminots d'Aulnoye; 3. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 4. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 5. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 6. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 7. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 8. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 9. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 10. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 11. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 12. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 13. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 14. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 15. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 16. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 17. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 18. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 19. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 20. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.

ATHLETISME

LE PARCOURS GENERAL A AULNOYE

Ce concours, organisé au Stade des Cheminots d'Aulnoye, par le C.S.C.A., a remporté un très grand succès. Environ 80 athlètes prirent part à cette intéressante compétition, qui donna le classement suivant :

1. Housselle (Bellemont) parcourut général 2 m. 30 s.; 2. Housselle remporta la coupe du C.S. Cheminots d'Aulnoye; 3. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 4. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 5. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 6. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 7. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 8. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 9. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 10. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 11. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 12. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 13. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 14. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 15. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 16. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 17. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 18. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 19. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 20. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.

ATHLETISME

LE PARCOURS GENERAL A AULNOYE

Ce concours, organisé au Stade des Cheminots d'Aulnoye, par le C.S.C.A., a remporté un très grand succès. Environ 80 athlètes prirent part à cette intéressante compétition, qui donna le classement suivant :

1. Housselle (Bellemont) parcourut général 2 m. 30 s.; 2. Housselle remporta la coupe du C.S. Cheminots d'Aulnoye; 3. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 4. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 5. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 6. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 7. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 8. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 9. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 10. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 11. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 12. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 13. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 14. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 15. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 16. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 17. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 18. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 19. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 20. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.

ATHLETISME

LE PARCOURS GENERAL A AULNOYE

Ce concours, organisé au Stade des Cheminots d'Aulnoye, par le C.S.C.A., a remporté un très grand succès. Environ 80 athlètes prirent part à cette intéressante compétition, qui donna le classement suivant :

1. Housselle (Bellemont) parcourut général 2 m. 30 s.; 2. Housselle remporta la coupe du C.S. Cheminots d'Aulnoye; 3. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 4. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 5. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 6. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 7. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 8. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 9. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 10. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 11. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 12. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 13. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 14. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 15. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 16. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 17. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 18. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 19. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 20. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.

ATHLETISME

LE PARCOURS GENERAL A AULNOYE

Ce concours, organisé au Stade des Cheminots d'Aulnoye, par le C.S.C.A., a remporté un très grand succès. Environ 80 athlètes prirent part à cette intéressante compétition, qui donna le classement suivant :

1. Housselle (Bellemont) parcourut général 2 m. 30 s.; 2. Housselle remporta la coupe du C.S. Cheminots d'Aulnoye; 3. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 4. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 5. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 6. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 7. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 8. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 9. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 10. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 11. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 12. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 13. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 14. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 15. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 16. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 17. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 18. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 19. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.; 20. Lopycol (P.S.M. Avesnes), 3 m. 1 s.

ATHLETISME

LE PARCOURS GENERAL A AULNOYE

Dimanche 3 Août IV^{me} PARIS-LENS

avec le concours du « REVEIL DU NORD » Internationale toutes catégories sauf amateurs et professionnels

8.000 francs de prix NOMBREUSES PRIMES

COUREURS IL EST GRAND TEMPS DE VOUS ENGAGER

CYCLISME

MARCEL CAMERON, LES HALLES SPORTIVES LILLOISES, ENLEVE LA BOURSE D'ASSURÉS-ROUGE

Le 2 août, à 8 heures, a été donné le départ de la course Wasquehal-Roubaix et retour, parcouru à effectuer deux fois, soit environ 50 km., organisée par le Comité des courses de la ville de Roubaix.

Cette épreuve réservée aux coureurs de la catégorie licenciés de l'U.V.F., avait réuni un lot de 30 participants.

La course fut menée à très vive allure et l'arrivée fut très disputée. Les premiers furent Marcel Cameron, en 1 h. 29 s.; Debussche Lucien; J. Vaisier Albert; A. André Herminet; S. Louis Doblondier; L. Louis Lavaine; René Dubois; M. Manfrotte; G. Georges Debouture; J. 10. Herman Gaston; J. 11. Pierre Caron; J. 12. Victor Blondin; J. 13. Camille Cuvelier; J. 14. Henri Malaise; J. 15. Julien Legrand; J. 16. Jean Baudouin.

Les primes à l'arrivée furent gagnées au tour par Louis Doblondier et au 2e tour par Gustave Vanpelt. Le premier au retour revenant à Wasquehal (1er tour) fut enlevé par Lucien Debussche.

La distribution des prix aura lieu le 31 juillet à 19 h., chez Fr. Weymann, 110, rue des Villas à Wasquehal.

LE GRAND PRIX LEBRUN A HERSEAUX

Dimanche 3 août, à 15 h., se donnera le départ du Grand Prix Lebrun, qui se disputera sous le patronage de la C.S.C.A. et l'U.V.F. L'itinéraire suivant : Herseaux, départ, Dottedguez, Espierres, Marconin, Focq, Estaimbourg, Lessy, Estaimbourg, Herseaux, ce circuit sera à couvrir 6 fois soit environ 130 kilomètres.

Ouvert aux juniors belges, débutants, 3e et 4e catégorie, le Grand Prix Lebrun est doté de 1.5